



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Parcoursup

Question au Gouvernement n° 4205

Texte de la question

PARCOURSUP

M. le président. La parole est à M. Grégory Labille.

M. Grégory Labille. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, alors que sont parus ce matin les résultats du bac, je souhaiterais vous interroger sur les dysfonctionnements de Parcoursup (*Murmures sur les bancs du groupe LR.*).

M. Pierre Cordier. Ah !

M. Grégory Labille. Comme nombre de mes collègues, j'en suis sûr, j'ai été interpellé par des parents désespérés qui ont vu leurs enfants obtenir des affectations très loin de leurs attentes.

M. Pierre Cordier. Elle va dire que ce n'est pas vrai ! Que cela ne concerne que 0,5 % des lycéens !

M. Grégory Labille. Ils s'appellent Léo, Ilona, Clara ou Bertille, ils ont 18 ans et comme 95 % de leurs camarades, ils viennent d'obtenir leur bac, souvent avec une mention. Bons élèves, ces jeunes ambitionnaient de rentrer dans des filières aussi diverses que la médecine, les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou le droit. Pourtant, le 27 mai, le logiciel Parcoursup leur a proposé deux choix qui ne correspondaient à aucun de leurs dix vœux. Pour ne prendre ici qu'un exemple, Bertille, qui souhaitait intégrer une première année de médecine, s'est vu proposer un brevet de technicien supérieur (BTS) agricole ou un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) d'esthéticienne.

Ces exemples ne sont pas isolés. Sur le tableau de bord du suivi de la phase d'admission de Parcoursup publié quotidiennement par le ministère de l'éducation nationale, 75 729 lycéens sur les 634 587 inscrits sur la plateforme n'ont pas reçu encore de proposition tandis que 13 626 lycéens ont quitté la plateforme avant d'avoir reçu une proposition d'admission. Aussi, certains élèves qui n'avaient pas obtenu de place dans leurs filières l'année dernière ont tenté à nouveau leur chance cette année, après une première année d'étude supérieure très fructueuse, et se retrouvent pourtant plus loin dans la liste d'attente que l'année précédente. Une telle situation ne peut continuer.

Madame la ministre, les étudiants qui souhaitent tenter leur chance dans certaines filières, même si celles-ci sont en tension, devraient légitimement pouvoir le faire car l'objectif de l'université est de donner sa chance à tous. Ainsi, comment comptez-vous résoudre le problème de ces lycéens prometteurs qui n'ont pourtant pas encore reçu d'affectation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. La plateforme Parcoursup traite l'ensemble des demandes des bacheliers. J'adresse d'ailleurs mes félicitations les plus chaleureuses à tous les jeunes qui viennent d'obtenir leur baccalauréat (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*). Or elle ne peut faire de propositions différentes des vœux renseignés par les lycéens eux-mêmes. Si une formation leur est proposée, elle s'inscrit toujours dans la liste des choix qu'ils ont eux-mêmes validés. L'algorithme est conçu ainsi et ne présente à ma connaissance aucun dysfonctionnement majeur.

M. Pierre Cordier. Chaque année vous dites la même chose !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Je regarderai néanmoins avec attention les cas particuliers que vous évoquez. Il reste que 560 000 bacheliers ont reçu, le jour des résultats du baccalauréat, une affectation dans la liste qu'ils avaient choisie.

Par ailleurs, comme l'actualité récente, qui se répète en réalité année après année, le montre, nous avons remis de l'humain dans l'affectation dans l'enseignement supérieur. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Mais oui, bien sûr !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Nous venons de créer 19 000 places supplémentaires dans les filières les plus en tension : plus de 5 000 en BTS, plus de 3 000 dans les formations en soins infirmiers. Nous en avons créé également en première année de licence dans les disciplines en tension que vous évoquiez. L'enjeu est de continuer à accompagner chaque bachelier. C'est ce que font les milliers de professionnels qui, en ce moment même, sont en train de les contacter afin de déterminer, parmi les centaines de milliers de places encore disponibles dans l'enseignement supérieur, lesquelles pourraient le mieux leur convenir.

C'est cela qu'a rendu possible la suppression du tirage au sort ! C'est cela, remettre de l'humain ! C'est cela qu'a fait cette majorité ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Grégory Labille](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4205

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 juillet 2021](#)